

Mammifères 35

ALFRED STAUCH

Les mammifères font partie de l'embranchement, ou phylum, des Cordés qui comprend les Procordés (Amphioxus), ainsi que tous les Vertébrés proprement dits (Poissons, Batraciens, Reptiles, Oiseaux), mais ils possèdent seuls la faculté d'allaiter leurs petits. En outre il faut faire ressortir que seuls, parmi les Vertébrés, les Mammifères ont le corps recouvert de poils, même si parfois le revêtement est loin d'avoir une égale importance. Certains sont pratiquement glabres, à l'exception de quelques poils très localisés (p. ex. Hippopotame, Lamantin).

Il est difficile pour certains Mammifères de les classer en animaux liés à l'eau ou non. En effet tous ont besoin de boire et certains de se baigner journellement. Tout le monde connaît le besoin du bain journalier des éléphants ! D'autre part nous avons observé sur l'Aouk et dans les yaérés du Nord Cameroun une hyène rayée se baigner à 10 h du matin. En saison sèche nous avons rencontré en plein midi sur le Logone et la Bénoué des meutes de lycaon se vautrant dans les minces filets d'eau du courant.

Combien de fois avons-nous vu sur le Chari, le Niger et autres cours d'eau des hardes d'antilopes, des buffles et autres ruminants qui passaient la journée dans le lit mineur du fleuve.

Sans oublier les petits rongeurs, suidés et autres carnassiers que les points d'eau permanents attirent, surtout en saison sèche.

Mais tous ces animaux peuvent rester des dizaines de km loin de tout point d'eau, se déplaçant au fur et à mesure de leurs besoins alors que ceux mentionnés dans ce chapitre sont sédentairement liés au milieu aquatique, ne s'en éloignant jamais plus que quelques centaines de mètres au maximum.

ORDRE DES INSECTIVORES

Le terme qui désigne cet ordre de mammifères suppose un régime insectivore, mais il faut être prudent dans la généralisation des notions de régime

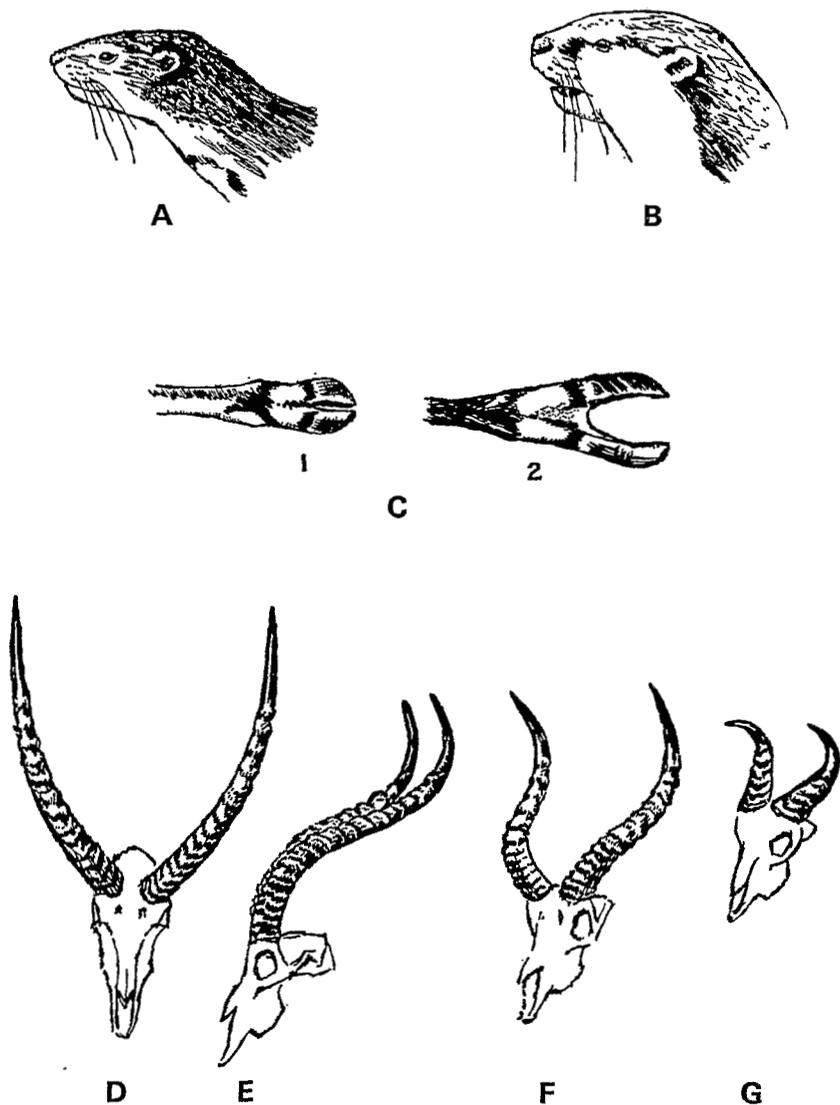


PLANCHE I. — **A** : Loutre à cou tacheté (d'après P. BOURGOIN). **B** : Loutre à joues blanches (d'après P. BOURGOIN). **C** : Sabots de Guib harnaché (1) et de Situtunga (2) (d'après J. DORST et P. DANDELOT). **D** : Cornes du Cobe onctueux (d'après P. BOURGOIN). **E** : Cornes du Leche du Nil (d'après P. BOURGOIN). **F** : Cornes du Cobe du Buffon (d'après P. BOURGOIN). **G** : Cornes du Redunca (d'après P. BOURGOIN).

alimentaire. Les représentants du groupe des Insectivores ont en commun une denture d'un type particulier : nombreuses dents, les dernières incisives et les premières prémolaires ont l'apparence de canines.

POTAMOGALIDÉS

Le **Potamogale** ou **Parpassa** (*Potamogale velox* du Chaillu) a l'aspect d'une petite loutre (60 cm de long, queue comprise). Son pelage est brun chocolat sur les parties supérieures du corps et blanc sur les parties inférieures. Son adaptation à la vie aquatique est caractérisée par des narines étroites susceptibles de se fermer, une queue à base épaisse comprimée latéralement, mais aucune palmature existe entre les cinq doigts. Il est souvent capturé par les pêcheurs dans leurs nasses et leur filets. Il se nourrit d'insectes aquatiques, de crustacés, de mollusques, de poissons et d'amphibiens.

HABITAT : cours d'eau et retenues permanentes de la partie méridionale de la zone considérée (Aouk, Bahr el Gazal, Bénoué).

ORDRE DES RONGEURS

Cet ordre représente un groupe bien spécialisé. Son évolution dépend du mode de fragmentation mécanique des aliments qui répond à l'action de ronger. Les incisives sont limitées à une paire fonctionnelle qui poussent continuellement, cet accroissement est compensé par une usure constante.

ECHIMYIDÉS (AULACODÉS)

Il existe deux genres :

- l'un de grande taille (longueur 50 à 60 cm) avec une queue de longueur au moins double à celle du pied postérieur — *Trynomys* Fitzinger ;
- l'autre plus petit (40 cm) avec juste un tronçon de queue — *Choeromys* (Thomas).

Les deux genres ont l'aspect d'un gros rat avec un pelage roux jaunâtre très rêche, particulièrement fourni et développé sur le dos. Les membres postérieurs sont beaucoup plus longs que les antérieurs. La chair de ces animaux est délicate et très appréciée. Ils creusent des terriers au voisinage des cours d'eau et se nourrissent de végétaux divers. Ils peuvent causer d'importants dégâts dans les plantations riveraines.

HABITAT : Tous les cours d'eau et zones marécageuses de la région considérée.

ORDRE DES CARNIVORES

Ce sont des animaux qui, en principe, sont adaptés à la capture et la consommation de proies vives. Leurs canines sont toujours bien développées et les incisives petites, les molaires tranchantes.

LUTRINÉS

L'aspect général des Loutres africaines rappelle de très près celui des Loutres d'Europe. Ce sont des animaux de mœurs aquatiques, au corps

allongé, aux membres courts et palmés. Deux genres sont représentés dans la région soudanienne :

— **la Loutre à cou tacheté** (*Lutra maculicollis* Lichtenstein) (fig. A) ;

— **la Loutre à joues blanches** (*Aonyx capensis* (Schinz)) (fig. B).

La Loutre à cou tacheté a le poil fin et d'un marron uni assez fourni, la bourre blanchâtre épaisse et douce. La gorge et la partie inférieure du cou sont marquées de taches, diversement réparties suivant les individus, blanches ou blanc-jaunâtres.

La Loutre à joues blanches est plus grande, le pelage est plus rêche de teinte marron foncé, les joues, la gorge et les côtés du cou sont d'un blanc plus ou moins pur.

Leur nourriture comprend des éléments de la faune aquatique : poissons, crustacés, batraciens, etc.

HABITAT : Tous les cours d'eau et retenues permanentes. On a observé que certains individus élisent domicile près de centres de pisciculture.

HERPESTINÉS

La Mangouste des marais (*Herpestes paludinosus* Cuvier) a un pelage brun foncé, plus ou moins piqueté de jaunâtre ou de blanc ; elle peut atteindre une taille de 40 cm sans la queue. Elle est surtout répandue dans la région forestière où elle fréquente les cours d'eau et les mares permanentes. Toutefois elle a été signalée dans la région de N'Gaoundéré (Bassin de la Bénoué, Nord Cameroun) où elle s'attaquait systématiquement aux élevages de Tilapia.

ORDRE DES SIRENIENS

Cet ordre comprend en Afrique l'unique famille des *TRICHENIDES* et une seule espèce, le **Lamantin** (*Trichechus senegalensis* Linck). Mammifère amphibie de certains fleuves et lacs, a l'aspect général d'un gros phoque. On estime qu'il est très rare, mais son mode de vie purement aquatique fait qu'il est rarement observé. Il est strictement herbivore et se nourrit aux dépens de plantes aquatiques (*Polygonum*, *Pistia*, *Cynodocea*). La portée ne comprend qu'un seul jeune qui naît sous l'eau.

HABITAT : Fleuves Sénégal, Volta, Niger, Bénoué.

ORDRE DES ARTIODACTYLES

Ce sont des ongulés dont les membres sont terminés par un nombre de doigts pair, variant de 4 à 2. Il faut rappeler qu'ils sont dit paraxoniens, l'axe du membre passant entre les doigts médians.

HIPPOPOTAMIDÉS

Un seul genre est signalé dans la région : *Hippopotamus amphibius* Linné. Il nous paraît inutile de décrire cet énorme animal bien connu qui peut atteindre 4 m de long et une hauteur au garrot d'environ 1,40²m. Son poids oscille autour de 2,5 tonnes.

Ses mœurs sont semi-aquatiques et il passe la majeure partie de la journée dans l'eau. Il est herbivore et pâture surtout la nuit, faisant parfois d'énormes dégâts dans les plantations vivrières installées le long des berges.

Les hippopotames ont la curieuse habitude de disperser leurs excréments en les pulvérisant à la sortie à l'aide de leur queue, ce qui attire beaucoup de poissons, surtout du genre *Labeo*.

La durée de gestation serait de 235 jours et il n'y a toujours qu'un jeune par portée.

HABITAT : Tous les fleuves et retenues naturelles permanentes.

TRAGULIDÉS

Cette famille est représentée en Afrique par un seul genre et une seule espèce, le **Chevrotain aquatique** (*Hyemoschus aquaticus* (Ogilby)). C'est une petite antilope (environ 35 cm de hauteur au garrot) au poil acajou semé de taches blanches sur la région dorsale du corps et marqué de bandes blanches longitudinales plus ou moins nettes sur les flancs.

Chaque mâchoire est garnie de canines et celles de la mâchoire supérieure sont très développées chez le mâle.

Sa nourriture est très comparable à celle des Céphalophes : graines, fruits, feuillages, etc. Toutefois il est dit aussi piscivore et même nécrophage. Il nage très aisément.

Nous le signalons car il peut se rencontrer sur le Bas Niger et la Bénoué, dans le Sud du Bassin du Chari.

BOVIDÉS

Sous-familles des BOVINES

Deux genres nous intéressent, qui sont sédentaires, ne s'écartant guère de l'eau :

— le **Guib harnaché** (*Tragelaphus scriptus* (Pallas)) ;

— le **Situtunga** (*Limnotragus spekei* (Sclater)).

Le Guib harnaché est une antilope aux formes assez massives, le fond du pelage est d'un roux acajou chez le mâle, plus clair chez la femelle et est orné d'un ensemble de taches et de raies blanches ; le mâle seul porte des cornes, sa poitrine est noire et possède sur la ligne médiane du dos une crinière blanche ou noire suivant les races. Elle se dresse quand l'animal est inquiet. Il se nourrit d'herbages, de jeunes pousses et de feuillages. Lorsqu'il est alerté son cri ressemble à un aboiement bref. La durée de gestation est de 220 jours.

HABITAT : Le Guib harnaché vit aussi bien dans la forêt que dans les savanes ; il recherche les lieux humides et ombragés et se rencontre seulement aux abords des cours d'eau ou de points d'eau permanents.

Le Situtunga présente une assez nette ressemblance avec le précédent. Il est de taille plus importante, le poil plus long et plus épais. Chez les mâles le fond de la robe est d'un brun chocolat, alors qu'il est d'un roux brillant chez la femelle. Chez les deux sexes il existe des rayures blanches sur le pelage du corps et des taches blanches sur les cuisses.

Seul le mâle porte des cornes qui chez les jeunes rappellent le cornage

du Guib, alors que chez l'adulte, les pointes s'écartent beaucoup plus fortement l'une de l'autre et présentent un tour et demi à deux tours de spirales.

Les pieds du *Situtunga* (fig. C) présentent une importante particularité : les onglons sont très longs, très aigus et fortement écartés ; ils peuvent atteindre une longueur de 10 cm. Cette disposition paraît liée à la marche sur les terrains mous. Il nage très bien et se plaît, au repos, à demeurer dans l'eau, la tête émergeant seule.

Il est herbivore et paraît apprécier le Papyrus.

HABITAT : C'est un animal de marais, forestier ou non, nocturne qui vit par couples.

Sous-famille des **HIPPOTRAGINÉS**

Le **Cobe onctueux** (*Kobus defassa* (Ruppel) encore appelé **Waterbuck**) est une antilope aux formes lourdes et au port altier. Son pelage, grossier, long et toujours un peu hirsute est en général brun roux, quelquefois gris sombre, toujours plus foncé sur la région dorsale et les épaules que sur le reste du corps. Une trace blanchâtre marque le mufle et le menton. La face interne des cuisses et les fesses sont blanches. Le mâle seul porte des cornes longues recourbées vers l'avant ; elles sont annelées sur toute la longueur sauf à leur extrémité (fig. D). La femelle, plus petite, rappelle par son allure générale, un cerf d'Europe sans ses bois.

C'est un animal sédentaire dont la présence est étroitement liée à la proximité de rivières ou de mares permanentes et il ne s'en éloigne jamais.

Sa nourriture est surtout fournie par les herbages de graminées.

La durée de gestation serait d'environ 240 jours.

HABITAT : Toute la zone soudanienne.

Le **Leche du Nil** ou **Cobe de Mrs. Gray** (*Kobus megaceros* (Fitzinger)) a un pelage chocolat foncé, coupé d'une grande marque blanche caractéristique qui couvre le garrot, le haut des épaules, les dessus du cou et la nuque. Seul le mâle porte des cornes qui sont d'abord inclinées vers l'arrière puis se relèvent et s'écartent assez régulièrement en forme de lyre (fig. E). Le Leche du Nil vit en général en troupeau important et se nourrit d'herbe et de plantes aquatiques.

HABITAT : Les cours d'eau et terrains marécageux du Bassin du Nil Blanc et du Bahr el Gazal, d'accès très difficile, ce qui explique sa découverte relativement récente.

Le **Cobe de Buffon** (*Adenota Kob* (Erxleben)) aux formes élégantes, au pelage d'un joli roux vif, à peine foncé sur les dos, les cuisses et la tête que sur l'ensemble du corps, est une des antilopes les plus communes et les plus largement réparties en Afrique. Le ventre et l'intérieur des membres sont blanc ou fauve très clair. Les jambes sont marquées sur leur face antérieure d'une ligne noire qui remonte assez haut. Le mâle porte des cornes écartées en forme de lyre qui s'incurvent vers l'arrière à leur premier tiers (fig. F) et se recourbent vers l'avant dans la partie terminale. Elles sont régulièrement annelées. La femelle en est dépourvue ; elle est toujours plus petite et plus claire que le mâle.

C'est un animal sédentaire, savanicole étroitement inféodé à l'eau. Il vit en général en grandes bandes d'importance variable pouvant comprendre jusqu'à une centaine d'individus. Il se nourrit surtout d'herbages verts.

HABITAT : Toute l'Afrique au Sud de la zone sahélienne, sauf en forêt.

Le **Redunca** (*Redunca redunca* (Pallas)) également appelé **Cobe des roseaux**, **Antilope cervicapre**, **Reedbuck** est aisément identifiable grâce à deux caractères très nets : les cornes sont nettement recourbées en avant (fig. G) et il existe toujours, au-dessous de l'oreille, une petite plage arrondie de peau nue et grise de la taille d'une petite pièce de monnaie (pour reconnaître les individus dépourvus de cornes : femelles et jeunes !). Le pelage est bien fourni, d'une tonalité fauve plus ou moins roussâtre ou jaunâtre.

Il vit par petites familles ou par couples à proximité de l'eau, ne s'écartant jamais des bords de fleuves ou des endroits bien arrosés. Comme le Cobe de Buffon il apprécie surtout les herbages verts.

HABITAT : Toutes les savanes humides de la région soudanienne.

Conclusion

En Afrique en général, et plus spécialement en savane, l'évolution est rapide. De grandes plaines, voire des bassins entiers, sont transformés rapidement au point de vue écologie par la construction de barrages, de retenues artificielles, favorisant une agriculture intensive, autorisant l'implantation d'industries, mais qui réduit énormément l'habitat naturel de certaines espèces.

Aussi les mammifères mentionnés dans ce chapitre voient l'équilibre du milieu dans lequel ils vivent se transformer rapidement. Il faut craindre que certaines de ces espèces ne viennent s'ajouter à la liste déjà longue des animaux éteints du fait de l'Homme si des mesures adéquates ne sont pas prises par les autorités concernées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURGOIN (P.), 1955. — *Animaux de chasse d'Afrique* ; ed. La Toison d'Or.
 DEKEYSER (P. L.), 1955. — Les mammifères de l'Afrique Noire Française. *Initiations Africaines, I.F.A.N.*, 426 p.
 DORST (J.) et DANDELLOT (P.), 1972. — *Guide des grands mammifères d'Afrique*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 286 pp.
 HAPFOLD (D. C. D.), 1973. — *Large Mammals of West Africa*. Longman Ltd.